



Newsletter SFMT/ASMT – Novembre 2015

Chères et chers collègues,

La politique professionnelle a le vent en poupe à l'ASMT !

Le comité se trouve en ce moment, au sujet de la politique professionnelle, plongé dans un champ de forces entre les différentes filières de formation, différentes associations et des intérêts divergents parmi nos membres. Ce qui exige de nous un bon ancrage et la volonté de tenir bon. Cette prise de pouls du moment est un travail intéressant qui demande un professionnalisme croissant.

La formation continue 2016 de l'ASMT, annoncée dans cette NL, fait un pas dans cette direction. Elle sera animée par des intervenants de haut niveau. Elle aura lieu à l'Hôpital de l'Île à Berne, ce qui nous permettra de diffuser l'information auprès d'un large public. Idée formidable des responsables de la commission de formation continue ! Le même but est visé par l'European Music Therapy Day „Let's play!“ dont l'initiateur est l'EMTC.

Vous trouverez en plus un article de la commission éthique et le rapport de la journée de formation de la Clinique de réhabilitation de Bellikon.

A part ces considérations politico-professionnelles plutôt sèches, n'oubliez surtout pas la musique et laissez-vous inspirer par le titre de l'European Music Therapy Day „Let's play!“

C'est dans ce sens que je vous souhaite une lecture intéressante.

Ursula Wehrli Rothe, présidente

Trad. DH

Nouveau membre d'honneur ASMT

Madame Ruth Lutz-Wirz, 90 ans, est nommée membre d'honneur de l'ASMT après avoir été membre de soutien pendant plus de 30 ans.

A l'époque, Madame Lutz a voulu soutenir l'association fraîchement née dont sa fille Sandra Lutz Hochreutener était membre ordinaire; et par la même occasion mieux connaître la profession de musicothérapeute. Nous remercions vivement Mme Lutz pour son soutien fidèle de notre association professionnelle dès ses débuts et pour son engagement exceptionnel pour la musicothérapie, engagement qu'elle a poursuivi au-delà de l'âge de la retraite.

Pour le comité

Ursula Wehrli Rothe

... aucune situation à traiter ...

Sabine Albin

Cette phrase est régulièrement prononcée par la présidente de la commission éthique lors de nos assemblées annuelles. Se pose alors la question : les musicothérapeutes suisses travaillent-ils/elles avec un si grand professionnalisme que la soumission de questions à la commission éthique en est rendue superflue ? Ou est-ce plutôt le fait

d'une sensibilisation insuffisante à des situations de dilemme éthique que les musicothérapeutes pourraient rapporter ?

C'est par un retour sur la journée de formation continue de septembre 2014 et sur l'atelier "Ethique" du Symposium de janvier 2015 à la ZHdK, ainsi qu'avec un coup d'œil sur la formation actuelle des étudiants et dans la perspective de la parution de l'ouvrage "Ethique et musicothérapie"

que je voudrais, chères et chers collègues, revenir une fois encore, sur cette thématique.

Lors de la journée de **formation continue de l'ASMT "Éthique" à Berne en septembre 2014**, les intervenantes de la fondation "Dialog Ethik" ont présenté les grandes lignes de la pensée de Martha Nussbaum, philosophe et professeure de droit à l'Université de Chicago. Mme Nussbaum a développé une théorie de la justice, selon laquelle chaque être humain a droit à une "vie bonne", définie par dix "capabilities" (capacités¹). Cette théorie des "capacités" met en avant des droits sociaux a minima et centraux.

Ils consistent en une "capacité" de mener une vie humaine jusqu'à son terme, de vivre en bonne santé et d'être respecté dans son intégrité corporelle, par exemple sans violence, sans abus sexuels ou domestiques. C'est aussi la "capacité" d'avoir des émotions dont le développement ne soit pas entravé par la crainte et la peur ; c'est également la liberté de religion et de pensée, la "capacité" de vivre avec et pour les autres, la "capacité" d'être en lien avec les animaux, les plantes, la nature et de rire et jouer. En musicothérapie, ces expériences d'une "vie bonne" sont rendues possibles : établissement de liens, expression de soi et de ses sentiments, expérience de sa propre efficacité, jeu, etc. Des expériences qui, sinon, resteraient restreintes pour l'être humain souffrant d'une maladie ou d'autres difficultés.

Au **symposium 2015 de la ZHdK**, le Prof. Dr. Thomas Stegemann, de Vienne, et le Prof. Dr. Eckhard Weymann, de Hambourg, ont dirigé l'atelier "**Pensée éthique en musicothérapie**". Ils ont présenté un modèle pour un processus de décision sur les questions éthiques dans le traitement des patients. Chaque décision repose sur le principe du respect du patient. Le respect signifie ici : droit pour le patient à l'information, la compréhension (du traitement) et la liberté de décision. Les dilemmes soulevés par des questions éthiques peuvent consister en des conflits d'intérêts méthodologiques, économiques ou juridiques, ou peuvent porter sur l'autonomie du patient.

En rapport avec les questions éthiques (Ethical competencies), ils recommandent l'ouvrage de Dileo, C. (2000), *Ethical Thinking in Music Therapy*. Cherry Hill, NJ : Jeffrey Books, dont Stegemann a traduit et présenté sept points sur

¹ Le mot français *capacité* se rapproche plutôt du mot anglais *capacity* et ne reflète donc pas exactement le terme de "capability". On pourrait rendre le sens de cette notion par une périphrase exprimant le fait de rendre possible l'expression d'une capacité. Nous adopterons ici le terme "capacité" entendu comme ci-dessus. (Note de la traductrice)

ce qu'est ou fait un thérapeute "travaillant éthiquement". Une conscience éthique de chaque thérapeute signifie une protection pour la profession de musicothérapeute, une aide pour s'orienter, ainsi qu'une professionnalisation de la manière d'exercer.

L'atelier s'est terminé avec une improvisation musicale des participants pour illustrer la conviction des deux intervenants, que les répercussions – les résonances – agissent comme aide à la décision. Un appel très convaincant à la prise en compte du niveau des émotions ! Car, dans une vision du monde et de soi humaniste, il est nécessaire d'accorder une grande valeur au niveau émotionnel et à l'intuition lors du processus de prise de décision dans les questions éthiques, et ceci dans tous les domaines. Dans le traitement des très petits enfants, des personnes en situation de handicap, souffrant de démence ou dans les soins palliatifs, cet aspect est primordial. Il devrait être présent dans le traitement de tous les patients.

Beate Roelcke, responsable de formation dans le MAS de musicothérapie clinique à la ZHdK, m'a renseignée sur l'**enseignement de l'éthique dans la formation des étudiants musicothérapeutes**. Dans le module "Champ professionnel", quatre cours sont explicitement consacrés à l'éthique, dont les thèmes sont "Introduction à l'éthique" : fonction du code éthique, devoir de confidentialité, distance avec le patient ; "Introduction et développement de l'image de l'humain" ; "Introduction à la "dialogik" selon H. S. Herka". Par ailleurs, les questions éthiques sont mentionnées dans tous les cours méthodologiques, ainsi qu'en supervision et dans les discussions de stage.

La littérature suivante est utilisée :

Buber, M. (2006). *Das dialogische Prinzip* (10. Aufl.). Gütersloher Verlagshaus

Buber, M. (1997). *Ich und Du* (13. Aufl.). Heidelberg: Lambert Schneider

Herzka, H.S. (1999). Das dialogische Paradigma und ihre Anwendung. In: Herzka, Reukauf&Wintsch (Hrsg.). *Dialogik in Psychologie und Medizin*. Basel: Schwabe

Comme lectures supplémentaires ou pour "se rafraîchir la mémoire" sont recommandés :

Lutz Hochreutener, S. (2009). *Spiel-Musik-Therapie*. Göttingen: Hogrefe

Hegi-Portmann, F., Lutz Hochreutener, S., Rüdüsüli-Voerker, M. (2006). *Musiktherapie als Wissenschaft*. Bei den Autoren, Zürich 2006

On trouve, chez chacun de ces auteurs, des contributions plus ou moins directes avec le thème de l'éthique.

Les sus-nommés professeurs Stegemann et Weymann ont en préparation leur ouvrage "Ethik und Musiktherapie" qui permettra d'aborder très concrètement l'éthique professionnelle des musicothérapeutes et comment s'orienter dans les questions éthiques de la profession. Depuis un certain temps, les auteurs réunissent des exemples de cas, qu'ils nous/vous ont invités à leur envoyer via le secrétariat de l'ASMT. Un traité comportant de nombreuses vignettes cliniques promettant d'être intéressant, vivant et pratique.

On peut se réjouir !

Trad. ND

ACTUALITÉS

15 novembre 2015

[European Music Therapy Day](#)



La [nouvelle page web](#) est née.



Quel rôle pour la musique en musicothérapie ?

Wolfgang Böhler

Une fois de plus, la clinique de réhabilitation de Bellikon a organisé une journée annuelle sur la musicothérapie. Cette journée avait pour thème *Quel rôle pour la musique en musicothérapie*.

A cette occasion, la palette des communications allait des dimensions de l'improvisation musicale par rapport à des composantes fondamentales de la recherche sur les effets de la musique jusqu'à un exemple rassurant de travail effectué avec des personnes frappées d'aphasie.

Le Prof. Dr. Thomas Stegemann, qui travaille à Vienne, a d'emblée mis l'accent sur les pressions exercées sur les thérapeutes, conformément aux critères de qualité, soit efficacité, définition des buts et valeur économique de la mesure. Preuves sont demandées aux thérapeutes de certifier leurs pratiques sur ces trois critères. Par ailleurs, l'espoir existe que les méthodes de la neurophysiologie pourront nous fournir une image plus claire et empirique des effets des différentes formes de thérapies. Il a cité les modèles actuels d'activité neurale tant du point de vue de l'écoute que de la production de musique. Il a proposé des pistes pour de nouvelles formes d'examen qui permettent de mettre en évidence que, pendant les improvisations musicales, on constate des activations des zones cérébrales du cerveau responsables des fonctions langagières (temporo pariétal et frontal). Dans cette perspective les chercheurs de la faculté de médecine de l'Université John Hopkins pensent pouvoir affirmer que les activités musicales générales auraient des ressemblances avec les modalités de fonctionnement du dialogue verbal au niveau cérébral.

Si l'on se préoccupe des relations entre musique et émotion, l'avis actuel est qu'il s'agit d'un système complexe regroupant de nombreuses composantes. Conformément à Stegemann, on pourrait s'appuyer sur les travaux d'un groupe de recherche suédois animé par Patrik Juslin et Daniel Västfjäll. Seraient en jeu les réflexes au niveau du tronc cérébral, des éléments de conditionnement, des stimulations émotionnelles, de la pensée épisodique, de l'imagination visuelle, des attentes musicales et cognitives. Stegemann recommande de prendre en compte les nouvelles conceptions de la plasticité neuronale qui, dans le cadre des processus thérapeutiques, suscite des interactions et de l'intersubjectivité entre les processus d'apprentissage de type purement cognitifs et émotionnels.

Wolfgang Böhler, auteur du présent résumé, philosophe et musicien suisse, a mis en évidence les multiples cheminements professionnels dans les

associations de musicothérapeutes. Après une période d'émergence de nouvelles données scientifiques, récoltées en particulier sur la base de nouvelles méthodes de recherche sur le cerveau, et la construction de structures référentielles scientifiques dans ce domaine, on assiste actuellement à un scepticisme par rapport à ces valeurs. Le débat en cours sur la situation de la recherche scientifique dans le domaine de la psychologie et des sciences sociales fait rage. Certes, les dernières décennies nous ont apporté quantité de données nouvelles : mais celles-ci sont perçues comme peu significatives si leurs structures ne sont pas unifiées et soutenues par des cadres théoriques solides quant aux effets de la musique en référence à un cadre épistémologique élargi. Nous n'avons pas encore de pistes dominantes pour comprendre les effets de la musique : cela nous ramène au fait que ce n'est que récemment qu'on a pu réaliser combien complexes sont les interfaces et interdépendances d'une part, que des résultats nous font défaut dans les disciplines comme la théorie musicale, les sciences neuronales, la psychologie sociale et d'autres champs disciplinaires d'autre part. Ce n'est que dans ces conditions élargies qu'on pourrait parvenir à une image globale de fonctionnement qui pourrait revêtir une adéquation suffisamment puissante.

Christoph Baumann, pianiste et enseignant d'improvisation, s'est attaché à caractériser l'improvisation, qui pour lui ne relève pas d'une connaissance spécifique de la pratique musicale. L'improvisation fait appel à des mondes très divers. Dans la vie quotidienne, nous improvisons, au même sens que les enfants, qui mettent le monde à l'épreuve de leurs apprentissages intuitifs et tentent de construire leur *Weltanschauung* en conséquence. En Occident, les modalités d'écriture musicale contemporaines, les modèles référentiels en la matière ainsi que les conditions d'enregistrement, par le figement d'une oeuvre, tendent à réduire d'autant tout cheminement qui passerait par l'improvisation.

Pour Baumann, en musique, on fait appel à l'improvisation soit en tant que but en soi, soit en tant que forme artistique particulière. En tant que but en soi, nous faisons appel à l'improvisation quand nous retravaillons une oeuvre musicale en improvisant à partir d'elle pour nous en approprier des composantes particulières. Comme forme d'art, tout système d'improvisation constitue son propre canon de référence du point de vue de ses règles de mise en oeuvre.

L'improvisation libre pourrait bien être l'un des piliers fondamentaux de la musicothérapie, selon Baumann, cette fois du point de vue du musicien. C'est une forme d'expression autonome apparue



Doris Mäder-Güntner et le Choeur Aphasie de la Rehaclinic Baden (Foto : Codex flores)

dans les années soixante. A la différence de la composition, en improvisation le temps de la création est isomorphe à celui de sa présentation. De ce qui est improvisé, on ne peut rien retrancher. L'improvisateur doit impérativement faire quelque chose de ce matériel sonore de manière à le rendre audible pour tous. Des erreurs «créatives» peuvent constituer des moments de tension remarquables pour atteindre à une juste forme de résolution. Pour Baumann, ces enjeux liés à l'improvisation sont autant de chances pour favoriser par ces événements particuliers une expression de l'inconscient à titre de «rituel dialogique potentiel», processus qui peut être porteur de valeurs curatives. L'évaluation de ces résultats sonores particuliers pourrait aussi nous mener à une impasse, si elles étaient mises en lien avec des principes de nature esthétisante.

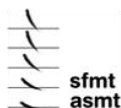
Karin Schumacher, travaillant à Vienne et Berlin, a présenté ensuite les fondements de la musicothérapie et ses composantes historiques. La société allemande de musicothérapie (DMTG) a défini en 1973 la musicothérapie comme une «application de l'art musical dans la perspective d'un but thérapeutique à atteindre». Dans ce processus, le musicothérapeute se met personnellement en scène et met en jeu de la musique, dans la visée de permettre des modulations de comportement. Schumacher rappelle divers pionniers de cette discipline: Schwabe, Schmölz, Alvin, Orff, Willems, Priestley, Benenzon, Nordoff et Robbins, ainsi que Loos et le suisse Fritz Hegi. Sur la base de leurs conceptions de la musicothérapie, on se réfère toujours et encore à l'activation ou à la régulation émotionnelles. Pour Mary Priestleys, il s'agissait moins de permettre de vivre des événements musicaux agréables, mais bien plutôt de réduire à néant des blocages, blocages qui pénalisent l'évolution vitale du sujet. Pour Katia Loos, la musique est perçue comme une possibilité d'alléger «l'envahissante rationalité» pour favoriser une meilleure perception des sentiments qui

conduisent à une modification des conditions d'élaboration des événements d'une vie.

Doris Mäder-Güntner, active à Baden et Zurzach en tant que musicothérapeute clinicienne, avait amené avec elle un chœur, constitué uniquement de sujets aphasiques placés à la clinique de réhabilitation de Baden. Elle insista sur le fait que le travail de la musique se trouve en lien direct avec le centre émotionnel de la personne, centre émotionnel que la neurologie moderne situe dans le système limbique. Plus un aphasique se met en lien émotionnel avec un chant, mieux il peut apprendre d'autres chansons. Les compétences langagières se situent dans l'hémisphère gauche, zones touchées chez un sujet aphasique. Les structures mélodiques quant à elles sont traitées par le cerveau droit. Chanter des chansons met en lien texte et musique. Cela constitue une forme d'activation en réseau au niveau cérébral, qui fait un pont entre données mélodiques et paroles. C'est toujours un étonnement de voir comment les aphasiques peuvent produire des voyelles, des syllabes, des mots, des refrains, voire même toute une strophe d'un chant, ce qu'ils ne pourraient pas mettre en oeuvre dans leur pratique spontanée du langage parlé. Pour ces populations, la musique est une voie royale pour la redécouverte de leur langue.

Trad. LB

Formation continue ASMT
Congrès annuel, 23 janvier 2016
La façon dont tu me rencontres : la relation thérapeutique dans le contexte clinique



La façon dont tu me rencontres

La relation thérapeutique dans le contexte clinique
Congrès annuel du SFMT (Fédération Suisse de Musicothérapie) en coopération avec
le Inselspital, hôpital universitaire, Berne



Inselspital Bern, Pathologisches Institut, Eingang 43A, Hörsaal 7, Auditorium Langhans



Programme du Freies Musikzentrum München - automne/hiver 2014/2015

Séminaires

Atemräume – Schwingungsräume
12.-13.12.2015, Gabriele Engert-Timmermann

**Séminaires pour musicothérapeutes exclusive-
ment**

Musiktherapeutische Methoden bei Essstörungen
16.-17.01.2016, Gudrun Schmalhofer-Gerhalter

Lieder in verschiedenen Sprachen für die therapeutische Praxis

06.02.2016, U. Wanetscheck und M. Histermann

Rock/Pop Bandworkshop – Musiktherapeutische Methoden und Praxistipps zur Anleitung von Bandprojekten

19.-20.02.2016, A. Orlovius und M. Metzger

Dreiteilige Seminarreihe 2016:

Stimme und Singen im Musiktherapeutischen Setting
23.-24.04., 16.-17.07., 17.-18.09.2016

E. Löhr, M. Otto, A. Dittrich

inscription: 01.04.2016

Musik-Traumatherapie

Ltg. Hanns-Günter Wolf, Dr. Andreas Wölfl,

04.-06.12.2015,

29.-31.01., 29.04.-01.05., 24.-26.06, 14.-16.10.2016,

20.-22.01., 12.-14.05.2017

inscription: 04.11.2015

Trommelpower-Gewaltprävention und soziale Integration mit Musik

Ltg. Dr. Andreas Wölfl

8.-10.04., 17.-19.06., 07.-09.10.2016,

03.-05.02.2017

inscription: 18.03.2016

Inscriptions: Freies-Musikzentrum e.V.

Ismaninger Str. 29, D-81675 München

Tel.: +49/(0)89-414247-0 (Fax: -60)

www.freies-musikzentrum.de



Impressum

Ed.: Association Professionnelle Suisse de
Musicothérapie ASMT
secrétariat: Seldwylastr. 30, 8217 Wilchingen,
Tel. 079 280 69 27 E-mail: info@musictherapy.ch

Responsable de rédaction de la version franco-
phone: Anne Bolli Lemièrre, 140, rte de Suisse,
1290 Versoix.

E-mail: bolli@musictherapy.ch
Layout: sutter@musictherapy.ch

